



CONVERGENCES SYNDICALES

9 rue Dupuis 80000 Amiens – Directeur de Publication : Michel Dubuis –
Commission Paritaire : n°0613S07897



INTERPRO
*On continue
en force
le 1^{er} mai*
AMIENS
10h00
Maison de la Culture
ABBEVILLE
FRIVILLE
Heure et lieu de RDV à fixer
HAM
10H00 Mairie
*D'autres RDV sont possibles.
Consultez la presse locale.*

Dispensé de timbrage Amiens C.T.C. Déposé le 15/04/09

CONVERGENCES
SYNDICALES
9 rue Dupuis
80000 AMIENS



PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

TRIMESTRIEL n°52
Avril - Mai - Juin

SOMMAIRE
P 1 Edito
P 2 1er mai - Appel FP

Pour un 1^{er} mai 2009 « historique »...

La réunion de l'intersyndicale du 30 mars était la neuvième depuis le choix des huit organisations syndicales françaises les plus représentatives de construire ensemble une mobilisation pour obtenir des changements de politique économique et sociale en réponse à la crise.

Elle a confirmé la volonté partagée de rester unis mais aussi de continuer à agir ensemble après des mobilisations d'une ampleur rarement égalée. C'est ce que montre la décision exceptionnelle d'un appel unitaire aux manifestations du 1er mai : cette décision a un caractère « historique » mais elle le sera d'autant plus si nous réussissons à ce que la mobilisation soit elle-même exceptionnelle.

De ce point de vue, on peut considérer que le mouvement dans le secteur de l'Education, notamment à l'Université, ainsi que les nombreuses actions locales en lien avec les plans de licenciements en cours y ont contribué durant ce mois d'avril.

Et au delà, l'annonce qu'il ne s'agira pas d'un point d'orgue mais que les huit organisations sont décidées à débattre de suites ambitieuses est à la fois un espoir et un point d'appui.

Le défi est à la mesure de l'attente des salariés, des retraités, des chômeurs, de jeunes et de la confiance que les français ne cessent d'exprimer à l'égard du mouvement syndical.

Alors, où que l'on soit ce jour-là, sachons tous ensemble le relever !

APRES LE 29 JANVIER ET LE 19 MARS ON CONTINUE :

Pour un 1er mai 2009 historique !



Amiens

10h00
Maison de la
Culture

Abbeville - Friville Heure et lieu de RDV à fixer *

Ham 10h00 Mairie

*D'autres RDV sont possibles. *Consultez la presse locale.*

Appel des huit organisations syndicales de la Fonction publique

Dans le prolongement des puissantes journées d'action des 29 janvier et 19 mars, les organisations syndicales de la Fonction Publique s'inscrivent pleinement dans l'appel interprofessionnel du 30 mars « à faire du 1^{er} mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat » et dans les mobilisations communes en cours.

Elles soulignent que pour la Fonction publique, le gouvernement persiste à refuser d'ouvrir de véritables négociations sur les demandes formulées par l'ensemble des organisations syndicales concernant les salaires, l'emploi public et les missions.

Elles constatent au contraire la poursuite de la politique régressive du gouvernement, encouragé par le patronat, dans un contexte de crise qui appelle plus et mieux de service public tant pour les usagers que pour les personnels.

En cohérence avec l'appel interprofessionnel, elles appellent donc les syndicats et les personnels :

- ▶ à construire dès maintenant la journée de mobilisation du 1^{er} mai, en poursuivant et amplifiant les mobilisations en cours auxquelles elles apportent leur soutien.
- ▶ à impulser des mobilisations sous des formes diversifiées, dans tous les territoires, en articulation avec les initiatives interprofessionnelles afin d'organiser les solidarités (motions, pétitions, rassemblements, manifestations, interpellations des préfets et des parlementaires,...).

Avec les personnels, elles continuent d'exiger :

- ▶ l'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009,
- ▶ le retrait des articles relatifs à « l'accompagnement financier des mobilités », au « bénéfice de la réorientation professionnelle », à la « généralisation du cumul d'emplois à temps non complet » et au « remplacement et intérim » du projet de loi relatif à la mobilité
- ▶ le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels, et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité, et l'aggravation des conditions de travail,

Avec les personnels, elles demandent l'ouverture de négociations portant sur :

- ▶ l'augmentation significative de la valeur du point et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,

Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Le 9 avril 2009